

# Discours prononcé en français lors de la 3377<sup>ème</sup> séance du Conseil de sécurité

Jérôme Bicamumpaka

ONU, 16 mai 1994

Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil au cours de ce mois de mai et pour la manière admirable dont vous dirigez les travaux.

C'est pour moi un honneur que de pouvoir m'adresser à cette auguste assemblée qui a la lourde charge de veiller à la destinée du monde afin de le préserver des catastrophes de la guerre.

Je m'adresse au Conseil de sécurité pour l'inviter à jeter un regard profond et plus subtil sur les événements tragiques qui secouent actuellement mon pays, le Rwanda. Beaucoup de personnes ont appréhendé ces événements à la volée, en les privant ainsi de leur support historique, ignorant leur origine et leur motivation.

Plus d'un se posent cependant ces questions : Pourquoi tant de haine ? Pourquoi tant de cruauté ? Certains répondent naïvement : c'est la faute à l'armée rwandaise, c'est la faute au Gouvernement rwandais.

La réalité objective est pourtant ailleurs, plus complexe et moins saisissable de l'extérieur. Elle est enfouie dans l'arrière-tête, dans le subconscient de chaque Rwandais, et dans la mémoire collective de tout un peuple. Le mal rwandais tire, en effet, ses ori-

gines de l'histoire millénaire de la nation rwandaise. La haine qui éclate maintenant s'est forgée au cours de quatre siècles de domination cruelle et impitoyable de la majorité hutue par une minorité tutsie altière et dominante. Cette haine a été cultivée par quatre siècles de légendes et d'acculturation visant l'asservissement mental de tout un peuple. Mais trop de haine et de mépris, trop d'asservissement engendrent fatalement la révolte.

C'est ce qui est arrivé au Rwanda en 1959, lorsque les Hutus ont renversé la monarchie féodale pour la remplacer par une république démocratique.

Les seigneurs féodaux n'ont pas accepté le verdict de l'histoire et des urnes. Mais le référendum organisé, en septembre 1961, par l'Organisation des Nations Unies était sans appel : plus de monarchie au Rwanda, mais une république démocratique. C'était et cela reste la volonté du peuple rwandais.

Les seigneurs féodaux ont préféré l'exil plutôt que d'être dirigés par les anciens manants, fils d'esclaves. Ils ont choisi l'exil et la contre-révolution. De 1962 à 1967, le Rwanda fit ainsi face à des guerres interminables fomentées particulièrement à partir de l'Ouganda.

Il y eut beaucoup de victimes inno-

centes, soit par assassinats directs par les envahisseurs, soit par représailles de la population hutue sur les Tutsis restés au pays.

Plusieurs années se sont écoulées dans la tranquillité et d'aucuns disaient que les haines ethniques étaient résorbées, que la réconciliation nationale était consommée. Des amitiés profondes se sont créées entre les paysans hutus et des Tutsis et les élites des deux bords, des mariages mixtes furent célébrés, souvent modestement, parfois en grande pompe. L'illusion était parfaite, mais ce n'était qu'une illusion.

Puis vint l'invasion du 1<sup>er</sup> octobre 1990, fomentée par les états-majors du Président Yoweri Kaguta Museveni, de l'Ouganda. La blessure, que l'on croyait cicatrisée, fut largement rouverte.

Beaucoup de gens perdirent la vie du fait qu'ils étaient Hutus. Les envahisseurs du Front patriotique rwandais qui se sont prénommés Inkotanyi, c'est-à-dire des tueurs implacables — l'expression ayant été empruntée à l'une des milices royales du XIX<sup>e</sup> siècle, tristement célèbre pour sa cruauté — détruisaient tout ce qui pouvait symboliser le pouvoir républicain : routes, ponts, dispensaires, hôpitaux, écoles, etc.

Et pourtant, ils prétendaient avoir pris les armes pour ramener la démocratie et le bien-être au Rwanda. Quelle démocratie peut accepter les assassinats systématiques contre le peuple ? Quelle démocratie peut tolérer le déplacement forcé de plus d'un million de personnes ? Heureusement, l'armée et le peuple rwandais réunis purent stopper les envahisseurs assoiffés de vengeance, malgré l'intervention musclée des militaires ougandais, dont le fameux bataillon Simba, qui perdit

ses lettres de noblesse dans la tentative de prise de la ville de Ruhengeri, située au Nord-Ouest du Rwanda, à seulement 25 km de la frontière rwandougandaise.

Les envahisseurs furent contraints de négocier, n'ayant pu atteindre leur objectif de prendre le pouvoir à Kigali, dans le délai maximum de trois jours qu'ils s'étaient fixés.

Qu'il me soit permis de rendre hommage aux efforts inlassables du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Boutros Boutros-Ghali, ainsi qu'à l'action remarquable de son Représentant spécial à Kigali, visant à ramener la paix au Rwanda.

C'est le lieu ici de rendre un hommage mérité à S. E. M. Ali Hassan Mwinyi, Président de la République-Unie de Tanzanie qui, par sa sagesse et sa clairvoyance, a permis, en sa qualité de facilitateur, de faire aboutir les négociations de paix d'Arusha.

Nous saisissons également l'occasion pour louer les efforts inlassables de l'Organisation de l'unité africaine qui, par l'intermédiaire de ses présidents successifs et du Secrétaire général, a déployé une activité diplomatique intense en vue de ramener la paix au Rwanda.

Nos remerciements s'adressent également au Maréchal Mobutu Sese Seko, Président de la République du Zaïre, médiateur de la première heure, qui a réussi le tour de force de réunir pour la première fois les frères ennemis pour les mettre d'accord sur un cessez-le-feu, celui conclu à la Nsele, à Kinshasa, le 29 mars 1991.

Je voudrais enfin remercier tous les observateurs aux négociations qui n'ont ménagé aucun effort pour amener les deux parties à signer les Accords

de paix d'Arusha. Le peuple rwandais — et spécialement les déplacés de guerre — avait placé un espoir légitime dans ces Accords.

Tout le monde s'accordait à dire : "Vivement la paix au Rwanda !" Mais hélas, quelle ne fut pas notre désillusion lorsque vint le moment de la mise en œuvre de ces accords laborieusement négociés.

Le Front patriotique rwandais, organe politique des envahisseurs, montra clairement son vrai visage : il voulait dominer coûte que coûte le pouvoir pendant la période de transition.

En effet, cette transition devait commander l'avenir politique du Rwanda. C'est au cours de cette période que devait se préparer la Constitution, la loi électorale et les autres lois devant asseoir des relations politiques postélectorales.

Le FPR, organisation politique représentant la minorité tutsie — environ 10 % de la population rwandaise — voulait se ménager la possibilité de gagner les futures élections ou les éviter tout simplement, en introduisant au Rwanda le système bizarre de la démocratie sans parti, cher au Président Museveni, de l'Ouganda.

Cette vision du FPR ne pouvait pas résister à l'attachement du peuple et des partis politiques rwandais au processus démocratique déjà engagé.

C'est ici, exactement ici, que se situe la déchirure. Les dirigeants du FPR, animés par une idéologie ultra-conservatrice reposant sur l'arrogance de leurs ancêtres ne purent accepter la contradiction. Faute d'être persuasifs, ils sont passés à des menaces claires que le Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et même toute la communauté internationale, n'ont pas réussi à

enrayer.

Ce qui devait arriver arriva, dramatique, cruel et inhumain : le 6 avril 1994, le Chef de l'État rwandais, le Général-Major Juvénal Habyarimana, fut atrocement assassiné avec son homologue burundais, S. E. M. Cyprien Ntaryamira. Deux chefs d'État ont péri cette nuit-là en même temps, calcinés dans les débris de leur avion abattu par des missiles sol-air. "Bon débarras", se serait exclamé un chef d'État de la région dont le soutien inconditionnel a conduit le FPR à provoquer l'apocalypse au Rwanda.

Le FPR a profité de ce moment de stupeur et de douleur pour lancer ses bataillons renforcés par les soldats de l'armée régulière ougandaise sur la capitale du Rwanda et toutes les autres positions des Forces armées rwandaises. Une fois de plus, comme en mars-avril 1992, comme en février-mars 1993, le FPR a préféré violer les Accords conclus avec le Gouvernement rwandais. On ne l'a jamais dit assez alors que c'était de notoriété publique. Dès la signature des Accords de paix d'Arusha, le 4 août 1993, le FPR a commencé immédiatement à préparer la guerre en faisant des recrutements, en infiltrant ses combattants dans tout le pays, et spécialement dans la capitale. Il y avait environ 4 000 combattants du FPR le 6 avril 1994 au lieu des 600 acceptés par les Accords d'Arusha dans la capitale, Kigali.

L'assassinat du Chef de l'État rwandais, le 6 avril 1994, et la reprise simultanée de la guerre n'étaient donc pas un effet du hasard. Cela faisait partie d'un plan minutieusement élaboré de prise du pouvoir à Kigali. Ce plan avait été d'ailleurs coordonné avec les autorités ougandaises, qui ont elles-mêmes programmé une démobilisation

déguisée pour libérer les soldats à envoyer sur le front au Rwanda.

La reprise des hostilités par le FPR, accompagnée par les massacres à grande échelle qu'il a perpétrés contre des populations civiles hutues, voilà la dernière goutte qui a fait déborder le vase, le vase des haines contenues et des vengeances entretenues. L'apocalypse est arrivée sous forme de guerre interethnique d'une rare cruauté. Les haines longtemps contenues, les provocations longtemps entretenues ont éclaté. Comme tous ces événements successifs avaient libéré l'instinct animal d'un peuple qui a peur d'être de nouveau asservi, instinct animal ou plutôt instinct de survie, c'est ainsi en fait que s'expliquent les violences interethniques qui ont suivi la disparition dramatique du Président Habyarimana et la reprise immédiate de la guerre par le FPR.

Le Gouvernement rwandais a condamné tous ces massacres, d'où qu'ils viennent. Leurs auteurs doivent être identifiés et punis. Mais cela concerne toute la période de la guerre, c'est-à-dire depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1990.

Le FPR, fortement soutenu par l'Ouganda, a pris sur lui la responsabilité de tuer le Chef de l'État rwandais — crime suprême dans tout pays civilisé —, de reprendre la guerre, plus meurtrière que celle engagée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1990, et de procéder à des massacres systématiques et sélectifs de populations civiles.

Le FPR a accepté sans vergogne d'endosser la responsabilité de ses crimes abominables puisqu'il avait l'assurance de continuer à tromper le monde de son innocence. Pouvons-nous croire en cette innocence? Pouvons-nous admettre que tous ces crimes soient ignorés grâce à

une campagne médiatique sans précédent qui veut absoudre les assassins et leur donner le beau rôle?

Et pourtant, même avant les crimes du mois d'avril 1994, le FPR s'était rendu coupable auparavant de crimes abominables qui n'ont pas ému le monde et que les médias ont superbement ignorés. Ainsi, le FPR a massacré depuis le début de la guerre plus de 100 000 personnes dans la préfecture de Byumba, en octobre-novembre 1990; plus de 150 000 personnes dans les préfectures de Ruhengeri et Byumba en février-mars 1993; et environ 1 000 personnes, après la signature des Accords de paix d'Arusha, dont une trentaine dans la sous-préfecture de Kinihira, une vingtaine dans la commune de Mutura et plusieurs autres dans la zone démilitarisée.

Plus récemment, après l'assassinat du Président Habyarimana, le FPR a procédé à des massacres impitoyables de paysans hutus dans le nord du pays et dans la préfecture de Kibungo. Plusieurs milliers de personnes ont péri. Plusieurs quartiers de la capitale ont été endeuillés par le FPR, qui a tué sans pitié hommes, femmes enfants et vieillards pour le simple fait qu'ils étaient Hutus et opposés à ses visées hégémoniques.

Et maintenant, le peuple rwandais est soumis à l'exode, sans espoir de retour dans ses biens, puisque le FPR s'arrange pour les détruire. Le chef du FPR n'avait-il pas lui-même donné l'ordre de marcher sur la capitale en invitant hommes, animaux, petits et grands, à ne pas se dresser sur son chemin, au risque d'être anéantis! Où iront-ils ces hommes et ces animaux? Certains dignitaires du FPR n'avaient-ils pas dit au début de la guerre que les Hutus doivent aller aussi en exil pour

au moins 30 ans et laisser le pays aux Tutsis ?

Ce n'est pas cela la solution. La solution du drame rwandais ne réside pas dans l'exil imposé aux Hutus, qui constituent 90 % de la population ; la solution ne réside pas dans la prise du pouvoir par une minorité, la minorité tutsie — 10 % seulement de la population.

Le mal rwandais doit être bien diagnostiqué pour le détruire dans ses racines. Le peuple rwandais a fait une révolution sociale en 1959, dirigée contre le pouvoir autocratique de la minorité tutsie et le joug étouffant de la féodalité. Aucun peuple, si docile soit-il, ne peut accepter le retour à l'asservissement.

Ce qu'il faut maintenant au peuple rwandais, c'est la paix par l'arrêt de la guerre et la réconciliation nationale. Cela implique l'organisation d'un dialogue franc entre le Gouvernement rwandais et le Front patriotique rwandais. Il va sans dire que l'arrêt des hostilités militaires et des violences interethniques s'impose d'abord.

L'une des missions essentielles du Gouvernement rwandais, c'est d'assurer la paix et la sécurité de la population. C'est pourquoi, dès son investiture, il a lancé un appel au FPR pour qu'il accepte une offre de cessez-le-feu. Le Gouvernement a par ailleurs pris des mesures énergiques pour arrêter les violences interethniques qui s'étaient répandues dans tout le pays : des messages de pacification ont été radiodiffusés, le Président de la République, le Premier Ministre et des membres du Gouvernement ont sillonné le pays et ont tenu des réunions de pacification. Si, à l'heure actuelle, les tueries ont cessé dans les zones libres de combat, il n'en est pas de même dans les zones

de combat. Le FPR a en effet décliné les offres de cessez-le-feu, y compris celles du Facilitateur, le Président de la République-Unie de Tanzanie, S. E. Ali Hassan Mwinyi.

La prise du pouvoir par la force est devenue une obsession pour le FPR. Ses dirigeants n'hésitent pas à procéder à des massacres systématiques de populations, surtout hutues, qui refusent de les soutenir. Dans les zones où ils se sont infiltrés, c'est l'hécatombe. Ainsi, les populations des préfectures de Byumba et Kibungu ont fui en masse pour échapper aux massacres impitoyables du FPR. Déjà plus de 250 000 personnes auront trouvé refuge en Tanzanie. Le chiffre serait plus important si le FPR n'avait pas bloqué le pont qui enjambe la rivière frontalière.

Le sort de ceux qui n'ont pas pu fuir est bien sûr connu : rassemblement et massacres collectifs à la mitrailleuse ou à la grenade, comme c'est l'habitude dans les pratiques du FPR. L'on dit même que certains des combattants du FPR mangent le cœur des hommes tués pour acquérir le don d'invincibilité.

Pourront-ils exiler plus de 6 millions de Hutus ? Certes non. Mais la catastrophe est à craindre si le FPR n'abandonne pas sa logique de guerre et n'accepte pas le dialogue avec notre Gouvernement, seul représentant légitime du peuple rwandais, qui le soutient fermement.

Devant cette intransigeance, la communauté internationale, particulièrement le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, devrait prendre ses responsabilités en contraignant le FPR au dialogue avec le Gouvernement rwandais en vue de mettre en place un cessez-le-feu immédiat.

Le Gouvernement rwandais, quant à lui, reste disposé à conclure dans l'immédiat un accord de cessez-le-feu avec le FPR. Cet accord, garanti par la communauté internationale, et spécialement par les Nations Unies, devrait permettre aux deux armées de rejoindre leurs positions d'avant le 6 avril 1994.

Par ailleurs, le bataillon du FPR qui se trouvait à Kigali dans le cadre de la protection de ses dignitaires ne devrait plus être reconstitué. En effet, d'une part, ces dignitaires sont retournés à Mulindi, le quartier général des Inkotanyi, mais d'autre part, il s'est surtout avéré que ce bataillon a participé à la reprise de la guerre et aux massacres de populations civiles dans la ville de Kigali.

Le Gouvernement rwandais estime que le seul mécanisme qui pourrait garantir le respect du cessez-le-feu, c'est la mise en place au Rwanda d'une force internationale d'interposition composée de pays réellement neutres, à l'exclusion des pays limitrophes du Rwanda.

Cette force serait créée par l'élargissement du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), et le renforcement de ses moyens.

Le Gouvernement rwandais estime que le Conseil de sécurité devrait considérer sérieusement cette approche de la création d'une force d'interposition.

Le Gouvernement rwandais se félicite néanmoins du consensus atteint sur certains points concernant l'élargissement de la MINUAR pour lui permettre de contribuer à la sécurité et à la protection des populations civiles ainsi qu'à l'acheminement des secours humanitaires.

Le Gouvernement rwandais est per-

suadé que le cessez-le-feu ne sera respecté et le conflit rwandais résolu que si l'Ouganda arrête son agression contre le Rwanda et cesse de fournir du matériel de guerre au FPR ainsi que des troupes. Le Conseil de sécurité devrait y veiller. Le Gouvernement rwandais lui a transmis, à cet égard, un dossier montrant clairement l'implication de l'Ouganda dans le conflit rwandais.

Pour empêcher définitivement que ce pays continue à déstabiliser le Rwanda et d'autres pays de la région, il est urgent de lui imposer un embargo militaire. C'est à l'Ouganda qu'il faut imposer un embargo militaire, et non au Rwanda. Ce n'est pas l'agressé qu'il faut sanctionner, mais bien l'agresseur.

L'embargo contre le Rwanda équivaldrait à un soutien direct à l'agression de l'Ouganda. Le FPR continuerait à recevoir des armes et n'arrêterait pas ses massacres contre le peuple avant d'imposer son pouvoir par la force. Mais à quoi lui servirait même de prendre le pouvoir contre la volonté du peuple rwandais ?

L'embargo contre le Rwanda signifierait la violation de la Charte des Nations Unies, qui consacre le principe de la légitime défense.

Ainsi donc, l'embargo devrait être envisagé contre l'agresseur au moment où sera examinée la question relative à l'agression de l'Ouganda contre le Rwanda.

Personne n'est plus fatigué de la guerre que le peuple rwandais, mais aussi personne n'est plus attaché à la liberté et à la démocratie que ce peuple meurtri par environ quatre ans de guerre imposée de l'extérieur.

C'est pour soulager ce peuple de cette misère en vue de bâtir un avenir meilleur que le Gouvernement rwandais reste engagé et déterminé à re-

prendre le dialogue avec le FPR sur la base des Accords de paix d'Arusha, qui constituent le point de départ pour arriver à une paix durable et à une réconciliation nationale.

La communauté internationale continuera à jouer, à cet égard, un rôle primordial, que ce soit au niveau des Accords et de leur respect qu'au niveau de l'aide humanitaire et de la reconstruction nationale.

Je saisis cette occasion pour réitérer les remerciements sincères du Gouvernement rwandais à tous les pays amis, aux organismes internationaux, aux organisations non gouvernementales, ainsi qu'à tous les hommes épris de paix et de justice qui se dépensent pour aider les Rwandais à retrouver

la paix et qui ne ménagent aucun effort, au risque de leur vie, pour soulager la misère des nombreux déplacés de guerre et des réfugiés. Je voudrais ici adresser un hommage particulier au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui a cru nécessaire de rester auprès du peuple rwandais. Je leur dis merci, mais je les invite à continuer et à faire plus parce que les besoins sont immenses, face à plus de 2 millions de personnes sur les routes de l'exil à cause d'une guerre absurde et insensée.

Voilà le message du peuple rwandais, un peuple meurtri, déchiré, qui veut la paix et la réconciliation nationale, et qui refuse la guerre et l'asservissement.